

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE 2020

LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA



2015

LE VOLET DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS DE *proAction* EST MIS EN ŒUVRE DANS TOUTES LES FERMES DEPUIS DÉCEMBRE 2015 ET EST RECONNU PAR LE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS DE L'ACIA DEPUIS MAI 2015

LES VOLETS DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX ET DE LA TRAÇABILITÉ DE *proAction* SONT OBLIGATOIRES DEPUIS SEPTEMBRE 2017



2017

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE 2020

La première Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (2009) proposait aux acteurs du secteur des animaux d'élevage une orientation stratégique jusqu'en 2015. La version renouvelée comporte des modifications aux résultats stratégiques et définit des priorités en vue d'orienter les acteurs jusqu'en 2020.

La plus grande nouveauté de la Stratégie 2020 est l'engagement de tous les acteurs à contribuer à la mesure des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats stratégiques et à rendre compte dans leurs propres mots des résultats obtenus.

LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) sont l'organisme national de politique, de lobbying et de promotion des producteurs de lait. Les PLC s'efforcent de réunir des conditions stables pour le secteur laitier canadien d'aujourd'hui et de demain. L'organisme cherche à maintenir des politiques qui favorisent la viabilité de la production laitière canadienne et fait la promotion des produits laitiers et de leurs bienfaits pour la santé.

LES PROGRAMMES, ACTIVITÉS, INITIATIVES ET AUTRES PROJETS NOTABLES ENTREPRIS PAR LES PLC VISENT À RÉPONDRE AUX ATTENTES SUIVANTES:

- « Les Canadiens ont accès à des produits alimentaires d'origine animale sains » [résultat stratégique]
- « Le Canada veille au bien-être des animaux d'élevage » [résultat stratégique]
- « Gestion des urgences » [priorité sur 5 ans]

16 ACTIVITÉS

- VOLET DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS DE *proAction*
- STRATÉGIE NATIONALE DE RECHERCHE LAITIÈRE
- VOLET DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE *proAction*
- ÉVALUATIONS DES BOVINS DE TOUTES LES FERMES À EFFECTUER D'ICI L'HIVER 2018
- RÉVISION DU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES BOVINS LAITIERS
- REPRÉSENTATION AU CONSEIL NATIONAL POUR LES SOINS AUX ANIMAUX D'ÉLEVAGE (CNSAE)
- MISE AU POINT D'OUTILS DE DÉCISION CONCERNANT LES VACHES DE RÉFORME ET L'EUTHANASIE
- ÉLABORATION D'UNE LISTE NATIONALE D'AUDITEURS DE TIERCE PARTIE SPÉCIALISTES DU BIEN-ÊTRE ANIMAL
- VOLET DE LA BIOSÉCURITÉ DE *proAction*
- VOLET DE LA TRAÇABILITÉ DE *proAction*
- ÉLABORATION DU PROGRAMME TRACÉLAITIÈRE
- REPRÉSENTATION AU CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE
- REPRÉSENTATION À L'ORGANISME SANTÉ ANIMALE CANADA
- SIÈGE AU COMITÉ DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS DU BÉTAIL
- PLANS PROVINCIAUX DE GESTION DES URGENCES
- PARRAINAGE DU RÉSEAU DE SURVEILLANCE DES BOVINS LAITIERS DU SYSTÈME CANADIEN DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ ANIMALE (SCSSA)

LES CANADIENS ONT ACCÈS À DES
PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE
ANIMALE SAINS
[RÉSULTAT STRATÉGIQUE]



LE CANADA VEILLE AU BIEN-ÊTRE DES
ANIMAUX D'ÉLEVAGE
[RÉSULTAT STRATÉGIQUE]



GESTION DES URGENCES
[PRIORITÉ DE 5 ANS]



SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Programme obligatoire et auditable d'assurance de la qualité des PLC, proAction permet aux producteurs laitiers canadiens de démontrer collectivement qu'ils assurent une intendance responsable de leurs animaux et de l'environnement tout en produisant durablement des aliments sains, nutritifs et de haute qualité. Le volet de la salubrité des aliments de proAction repose sur les principes du système HACCP.

La Stratégie nationale de recherche laitière comprend quatre domaines d'intervention : la durabilité des fermes laitières, la qualité et la salubrité du lait, la santé et le bien-être des animaux, ainsi que la nutrition humaine.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les PLC ont présenté au CNSAE une lettre annonçant leur intention de réviser le code de pratiques. Le volet du bien-être des animaux de proAction est fondé sur les exigences du code. La mise en œuvre de ce volet, obligatoire depuis septembre 2017, est achevée à plus de la moitié.

Les PLC et l'Association des transformateurs laitiers du Canada ont dressé une liste nationale d'auditeurs de tierce partie spécialistes du bien-être animal. Dans le cadre de ce projet, un cours de formation a été préparé et donné à des vétérinaires choisis pour qu'ils et elles puissent offrir des services d'audit du bien-être animal en cas d'incident ou de problème.

GESTION DES URGENCES

Le volet de la biosécurité de proAction comprend des documents de formation à l'intention des producteurs et des vétérinaires. En septembre 2019, les exigences de ce volet seront incluses dans le processus d'audit et appliquées sur une période de deux ans. Le volet de la traçabilité comprend l'identification des installations, l'étiquetage en double, ainsi que la consignation et la déclaration des naissances, des arrivages de bovins et des étiquettes d'identification retirées. La mise en œuvre de ce volet, obligatoire depuis septembre 2017, est achevée à plus de la

